

Séance du :

12/02/2021

Date de la convocation :
08 février 2021

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2021 _ 09	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	10	10	7

L'an deux mille vingt et un et le douze février à 14h30,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal - BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves – GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine et LUCAS Aurore

Absents excusés : MM. AUE Pierre - LAUGIER Lucette et TROIN François

Secrétaire de séance : CAMOIN Yves

Objet : PLAN d'AMENAGEMENT FORESTIER - Ajout de la parcelle C 181.

La forêt communale de COMPS-sur-ARTUBY s'étend sur une superficie de 339,3605 ha relevant du régime forestier réparties pour 337,5005 ha sur le territoire de COMPS-sur-ARTUBY et pour 1,8600 ha sur celui de TRIGANCE. Ce cadre légal permet à la Commune d'être aidée en matière de gestion (coupes, entretien, travaux divers), de surveillance et de police forestière, de protection et de conservation de la forêt sur le long terme et de sa mise en valeur.

Ces dispositions résultent de l'application du Code Forestier et notamment son article L211-1.

Le précédent plan d'aménagement de la forêt communale arrive à son terme (2006-2019). Dans le cadre du nouveau plan d'aménagement et en concertation avec la commune, il est nécessaire de réviser l'assiette foncière communale relevant du régime forestier.

Afin d'améliorer la gestion de la forêt, il est proposé de rajouter une partie de la parcelle cadastrale C 181, pour une surface de 5,2865 ha.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'à la demande de l'Office Nationale des Forêts et dans le but de mettre à jour le foncier avec un arrêté préfectoral récent listant l'intégralité des parcelles cadastrales constituant la forêt communale relevant du régime forestier, il convient de préciser l'assiette de l'application du régime forestier sur les parcelles de la liste jointe pour une surface totale de 344,6470 ha réparties pour 342,7870 ha sur le territoire communal de COMPS-sur-ARTUBY et pour 1,860 ha sur celui de TRIGANCE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander l'application du régime forestier sur les parcelles cadastrales du tableau ci-joint pour une surface totale de 344,6470 ha réparties pour 342,7870 ha sur le territoire communal de COMPS-sur-ARTUBY et pour 1,8600 sur celui de TRIGANCE.

La forêt communale de COMPS-sur-ARTUBY relevant du régime forestier sera désormais de 344 ha 64 a 70 ca.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 18 FEV. 2021
et publication le: 18 FEV. 2021
Le Maire



Le Maire
A. BARALE



FORET COMMUNALE DE COMPS SUR ARTUBY

26/06/2020

ANNEE DE MAJ 2017

044 COMPS-SUR-ARTUBY

Propriétaire COMMUNE DE COMPS SUR ARTUBY

HOTEL DE VILLE

83840 COMPS-SUR-ARTUBY

2021-016

RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ

SECTION	N°PLAN	LIEU-DIT	N°PARC PRIM	CONTENANCE m2	REGIME FORESTIER	NOUVELLES PROPOSITIONS
B	1	FAYET		1271500	1271500	
B	31	GORGE DE VERJON		79780	79780	
B	33	BAS FAYET		220300	220300	
B	43	L HUBAC DE COMBASSO		26530	26530	
B	44	L HUBAC DE COMBASSO		8880	8880	
B	45	L HUBAC DE COMBASSO		1770	1770	
B	46	L HUBAC DE COMBASSO		290	290	
B	47	L HUBAC DE COMBASSO		430	430	
B	48	L HUBAC DE COMBASSO		2450	2450	
B	71p	COMBASO		797700	706100	
C	181p	SAINT DIDIER		79065		52865
C	262	SIUNET		14800		14800
D	45	COTEAU DE MALHERBE		99800	99800	
E	5	CLARAS		172500	172500	
E	111	LA FUBY		9820	9820	
E	112	LA FUBY		1530	1530	
E	113	LA FUBY		188030	188030	
E	114	LA COLLE D EMBAOU		80750	80750	
E	121	LES ROUVIERES		25130		25130
E	126	LES ROUVIERES		28770	28770	
E	127	LES ROUVIERES		22450	22450	
E	161p	MONTADOS		461830	426230	
E	449	LES ROUVIERES	128	16895	16895	
E	519	LA COLLE D EMBAOU	117	9262	9262	
E	520	LA COLLE D EMBAOU	117	938	938	
K	308	SAINT JEAN		60700		60700
TOTAL				3681900	3375005	153495

ANNEE DE MAJ 2017

Propriétaire COMMUNE DE COMPS SUR ARTUBY
HOTEL DE VILLE 83840 COMPS-SUR-ARTUBY

142 TRIGANCE

RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ

SECTION	N°PLAN	LIEU-DIT	N°PARC PRIM	CONTENANCE m2	REGIME FORESTIER
C	863	SIUNE		18600	18600
TOTAL				18600	18600

TOTAL FC COMPS	3393605
TOTAL AVEC NLES PARCELLES	3547100

Gestion foncière : 339.3605 ha

Arrêté préfectoral du 27 Juin 2013 : 339.3605 ha